

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2016003

Signataire : AD/SD

Séance du Conseil Municipal du 24/03/2016

RAPPORTEUR : Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2015 par la Commune d'Aubervilliers.

EXPOSE :

Le conseil municipal doit délibérer chaque année sur le bilan des acquisitions et cessions opérées par la commune. C'est à ce titre qu'il vous est proposé celui de l'année 2015, en sachant que chacun de ces actes juridiques a donné lieu en temps voulu à une délibération spécifique motivée sur les conditions de la mutation et ses caractéristiques essentielles.

1/ la ville a acquis diverses parcelles de voirie et un terrain, pour un total de 2 €, répartis de la manière suivante :

- 14 parcelles de voirie qui ont été réalisées dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Marcreux
- 1 terrain afin de le valoriser

2/ la ville a cédé 5 biens, pour un total de 829 549,12 €, correspondant à :

- 2 biens en totalité avec leur terrain d'assiette, à savoir 1 bien à usage de garage automobile (atelier, bureaux et divers) et 1 bien à usage mixte d'habitation et commercial cédé au propriétaire du fonds de commerce
- 2 terrains à savoir une moitié indivise d'une cour commune et 3 parcelles de terrain nu afin de permettre la participation de la commune à la réalisation du Campus Condorcet
- 2 lots de copropriété afin de constituer des réserves foncières permettant la mise en œuvre des actions de la Politique de l'Habitat à savoir la réalisation d'une offre de logement diversifiée, source de mixité et de cohésion sociale et de répondre aux objectifs partagés avec l'Etat de production de 485 logements par an.

Il est demandé au conseil municipal de prendre acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la commune en 2015.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 36

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 MARS 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 24 Mars, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 Mars, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Meriem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mmes TLILI Leïla, GRARE Laurence, MM. BENKHELOUF Boualem, KARROUMI Sofienne, CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Soizig, MM. CHIBAH Salah, RUER Marc. Adjoints au Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mme REDOUANE Wassila, MM. SANON Guillaume, GARNIER Daniel, Mme YONNET Evelyne, M. HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. VANNIER Jean-Yves, LOGRE Benoît, Mmes ALVES Presilya, LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,****

POUVOIRS :

M. MONINO Jean-François	Représenté par :	Mme NEDELEC Soizig
Mme MARINO Danielle	Représentée par :	M. KARMAN Jean-Jacques
Mme KOUAME Akoua Marie	Représentée par :	M. KADDOURI Nourredine
Mme MERCADER Y PUIG Maria	Représentée par :	M. DAGUET Anthony
Mme MILLA Josiane	Représentée par :	M. BEAUDET Pascal
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme REDOUANE Wassila
Mme SIGNATE Rouguy	Représentée par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme FAGARD Alice	Représentée par :	M. CECCOTTI-RICCI Roland
Mme RABAH Hana	Représentée par :	M. SANON Guillaume
M. AIT-BOUALI Omar	Représenté par :	M. Jean-Yves VANNIER
M. RACHEDI Hakim	Représenté par :	M. HAFIDI Abderrahim
M. ZAIRI Rachid	Représenté par :	Mme ALVES Presilya
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. Damien BIDAL

Secrétaire de séance : M. KARROUMI Sofienne

Séance du Conseil Municipal du 24/03/2016

N° 047

/ Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2016003

Signataire : AD/SD

OBJET : Bilan des acquisitions et des cessions réalisées en 2015 par la Commune d'Aubervilliers.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2015 par la commune d'Aubervilliers annexé à la présente délibération ;

DELIBERE :

PREND ACTE du bilan des acquisitions et cessions réalisées en 2015 par la commune d'Aubervilliers, tel qu'annexé à la présente délibération.

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET



Reçu en préfecture le : 25/03/2016
Publié le : 25/03/2016
Certifié exécutoire le : 25/03/2016

L'adjoint délégué
Anthony DAGUET

